



URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir que Mr. et Mme DEVAUX-WILLEME demeurant Rue René Pierre, 27 à 1367 Ramillies ont introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un bien sis Rue René Pierre, 27, et cadastré sous Ramillies, 3^{ème} Division Geest-Gérompont-Petit-Rosière, Section A, n^{os} 678g et 679p.

Le projet consiste à **TRANSFORMER ET ETENDRE UNE HABITATION UNIFAMILIALE - DEMOLIR ET RECONSTRUIRE UN VOLUME ANNEXE - MODIFIER SENSIBLEMENT LE RELIEF DU SOL**, et présente les caractéristiques suivantes :

- La demande est soumise à l'annonce de projet visée à l'article D.VIII.6 en vertu de l'article R.IV.40-2 §1^{er} : la demande concerne « *la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.* ».

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 18/01/2019 au 01/02/2019 au Collège communal, par courrier ordinaire (adresse voir ci-dessous) ou par mail à l'adresse urbanisme@commune-ramillies.be.

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courriers électroniques sont identifiés et datés.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Ramillies – Service Urbanisme, Avenue des Déportés, 48, les lundis et vendredis de 9h à 12h, ainsi que le samedi 19/01/2018 de 9h30 à 12h (date de permanence à confirmer).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de ce même service.

Affichage de l'avis du 11/01/2019 au 01/02/2019

À Ramillies, le 27/12/2018.

Par le Collège,

Pour la Directrice générale absente,
La Directrice générale ff,

A. SERVAIS



Le Bourgmestre,

J.-J. MATHY